

Mosaïque

NOUVELLES

Le Premier Ministre Trudeau vient de démissionner. Il y aura donc un congrès à la direction du parti Libéral du 14 au 17 juin, à Ottawa, voire des élections fédérales d'ici la fin de l'année. Ça commence à devenir intéressant.



Pierre Trudeau

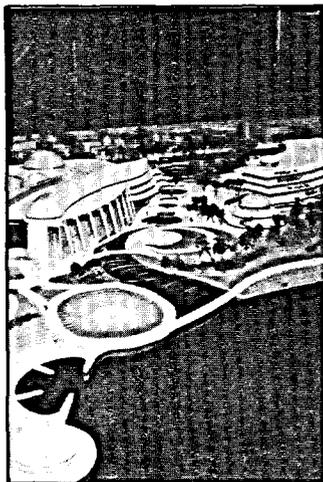
Les ventes de billets de loterie sont montées en flèche depuis que Stuart et Lillian Kelly, un couple de Brantford (Ontario), ont gagné en janvier 1984 les 13,9 millions de dollars qui s'étaient accumulés dans la cagnotte de la loterie 6/49. On s'interroge actuellement sur l'opportunité de fixer une limite à cette loterie.

Que nous réserve 1984? Les tarifs postaux n'augmenteront pas, le prix du pétrole et de l'essence demeurera stable, et la taxe fédérale sur l'alcool et le tabac ne bougera pas. Qui plus est, nous pouvons dorénavant réclamer 2 000 \$ par enfant pour les frais de garderie jusqu'à concurrence de 8 000 \$. L'année s'annonce bonne.

OTTAWA

La Capitale est en train de changer de visage. D'ici 1988, elle sera dotée d'une nouvelle Galerie nationale et d'un nouveau Musée de l'homme. Les

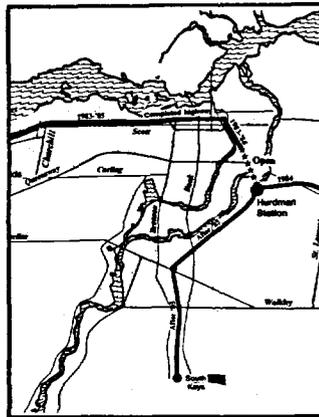
maquettes laissent muet d'admiration. L'architecte albertain Douglas Cardinal dit que le Musée de l'homme sera plein de vie — un peu comme Disney World. Imaginez deux édifices reliés par une série de bassins décoratifs conçus pour donner l'impression de communiquer avec la rivière. Situé dans le Parc Laurier, à Hull, ce musée fera face aux édifices du Parlement. Quant à la Galerie nationale, elle sera logée dans un immeuble de trois étages de verre, de cuivre et de pierre. Une rampe de 80 mètres aboutira au dôme vitré de 36 mètres de haut du grand hall d'entrée faisant face lui aussi à la colline parlementaire. L'architecte montréalais Moshe Safdie veut que son œuvre « baigne dans une atmosphère calme, feutrée... qu'elle soit en quelque sorte la salle de séjour de la ville ». L'immeuble sera situé à l'angle des rues Sussex et St-Patrick.



Musée de l'homme

Le réseau de transport rapide d'Ottawa a été inauguré pour faire malheureusement l'objet de critiques et de plaintes. Des corrections ont été et seront apportées tant et aussi longtemps que les autobus ne circuleront pas avec toute la diligence possible. Entre-temps, le prix d'un passage est maintenant de 85 cents pour les adultes. Le

prix des laissez-passer est porté de 28 \$ à 30 \$ pour les adultes (de 32 \$ à 36,50 \$ pour le réseau express) et de 15 \$ de 18,50 \$ pour les étudiants et les personnes âgées.



Transport rapide d'Ottawa

Certains centres commerciaux prendront de l'expansion pour essayer de concurrencer le nouvel Centre Rideau. Le centre St-Laurent projette la construction de deux étages supplémentaires qui logeront de 25 à 35 nouvelles boutiques. La superficie occupée par le centre Bayshore augmentera de 80 000 pieds carrés répartis sur deux étages ou plus. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin de 1986.

LA LOI

Divorce. Le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, propose d'amender la Loi sur le divorce. Selon ces amendements, on pourrait demander le divorce simplement à cause d'un échec matrimonial, éliminant ainsi la nécessité de mettre tous les torts sur l'un des époux. Il propose également de ramener à un an la période d'attente ou de séparation qui est actuellement de trois ans. On craint que ces modifications feront grimper le nombre de divorces et que les enfants ne seront pas suffisamment protégés.

Les parents adoptifs pourront dorénavant toucher des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage d'un maximum de 255 \$ au même titre que les parents naturels. En effet, en vertu de la loi entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1984, les nouveaux parents (le père autant que la mère) capables de prouver qu'ils doivent demeurer à la maison pour prendre soin d'un enfant adopté pourront réclamer des prestations d'assurance-chômage pendant un maximum de 15 semaines.

Infractions au Code de la route. Les contraventions ont maintenant doublé pour les automobilistes qui brûlent un feu rouge ou un stop, refusent de céder le passage, tournent alors que c'est interdit, ou omettent d'attacher leur ceinture de sécurité. Les amendes imposées varient entre 40 et 200 \$.

Pornographie. Les enfants ne seront plus exposés à trouver des revues pour adultes voisinant avec leurs bandes dessinées préférées ou sur le même rayon que le lait quand ils iront chez le dépanneur. Depuis novembre 1983, un arrêté municipal de la Ville d'Ottawa exige en effet que tout matériel pornographique soit rangé derrière une vitre opaque à au moins 1,5 mètres du sol de façon à ce que seul le titre soit visible.

LA SANTÉ

Nouvelle loi sur la santé. Le débat fait encore rage autour de la nouvelle loi sur la santé proposée par Monique Bégin qui s'oppose à la surfacturation par les médecins et à l'imposition d'un ticket modérateur par les hôpitaux. C'est un domaine qui nous touche tous, suivons donc la chose de près.